

LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHEVROUX DU 26 FEVRIER 2015 LES POINTS SUIVANTS ONT ETE ABORDES :

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2015 a été approuvé à l'unanimité.

Les comptes de gestion ainsi que les comptes administratifs Commune et Assainissement Collectif ont été approuvés à l'unanimité.

COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL Solde d'exécution au 31 décembre 2014:

Investissement : + 15 284.70 €

Fonctionnement : + 375 673.91 €

COMPTE ADMINISTRATIF ASSAINISSEMENT COLLECTIF Solde d'exécution au 31 décembre 2014 :

Investissement : - 8 110. 79 €

Exploitation : + 82 145.92 €

Monsieur le Maire expose à l'assemblée l'intérêt du Fonds Solidarité Logement qui favorise l'accès au logement des personnes défavorisées puisqu'il alloue des aides à l'accès ou au maintien dans un logement et finance des mesures d'accompagnement social lié au logement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte à l'unanimité la participation financière de la commune de Chevroux à hauteur de 0.30 € par habitant soit 286.50 € (955 habitants x 0.30 €).

Afin de permettre aux familles des disparus de se recueillir à l'abri des regards, des cyprès ont été plantés au cimetière vers le columbarium le jeudi 26 février.

La tournée des chemins a eu lieu le 14 février, les points nécessitant l'intervention des agents communaux ont été relevés et des actions seront réalisées en fonction des conditions météorologiques et des moyens financiers de la commune.

S'agissant du projet de nommage des routes, 3 entreprises ont été consultées pour la fourniture de plaques, panneaux et numéros.

Il s'agit de Signalisation LACROIX – GENAS qui a fait une proposition à 13 840.35 € HT, de France EMAILLERIE – ANNECY qui a fait une proposition à 14 823.60 € HT et Signaux GIROD Val de Saône – CHARNAY LES MACON qui a fait une proposition à 13 791.69 € H.

L'entreprise Signaux GIROD Val de Saône – CHARNAY LES MACON a donc été retenue avec un devis à 13 791.69 € HT.

Une réunion est prévue le 9 mars à 20 h 30 en mairie pour finaliser la commande des panneaux, plaques et numéros.

Les travaux pour la Sécurité incendie des salles des fêtes et de la mairie ont pris du retard, la réception des travaux initialement prévue le vendredi 27 février est reportée au vendredi 6 mars à 15 h 00.

Un conseiller fait le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire du 26 janvier 2015.

Le bulletin municipal a été distribué en février.

La cérémonie du 19 mars 2015 aura lieu à CHEVROUX, le rendez-vous est fixé à 18 h 15 sur la place des anciens combattants pour un défilé à 18 h 30 ; il sera suivi d'une remise de médailles et du verre de l'amitié à la salle des fêtes.

QUESTIONS DIVERSES :

Une personne a adressé une demande d'emplacement pour un camion à pizzas sur Chevroux, la municipalité lui donne son accord de principe, il reste à définir le jour. Il devrait être en activité fin mars 2015.

Un courrier de remerciements a été adressé par la MSA aux gestionnaires des salles de fêtes. En effet, une représentation théâtrale sur le thème de la médiation familiale a pu avoir lieu le 5 décembre 2014.

Les Elections départementales auront lieu les 22 mars et 29 mars 2015, pour le Canton de REPLONGES 5 binômes et leurs suppléants seront candidats.

Lors des élections départementales du 22 mars seront présents les conseillers municipaux suivants :

Arnaud DEVEYLE, Béatrice GROSBON, Bruno CONSTANT, Christian DESMARIS, Patrick BERTHAUD, Olivier NICOLAS et Monsieur le Maire, Dominique SAVOT.

Lors des élections départementales du 29 mars seront présents les conseillers municipaux suivants :

Christophe VAYER, Jean-Pierre BENOIT, Séverine FAURITE, Mallory PAGNEUX, Paul BERTHET, Marie-Thérèse MOREL et Monsieur le Maire, Dominique SAVOT.

CHEVROUX, LE 27 FEVRIER 2015